



Dans le cadre de la présentation du rapport annuel de la Commission bancaire 2009, M. Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France, Président de l'Autorité de contrôle prudentiel a souligné l'importance des réformes réglementaire et institutionnelles engagées ou réalisées en 2009 :

- le renforcement de la réglementation prudentielle a été présenté par le Comité de Bâle. Les principales propositions ont été publiées en décembre 2009. La réforme envisagée vise à renforcer la robustesse des établissements de crédit selon cinq principaux axes (une amélioration de la couverture des risques de contrepartie et de marché ainsi que de ceux découlant de la titrisation, la mise en place d'un régime harmonisé de surveillance prudentielle du risque de liquidité, l'amélioration de la qualité des fonds propres de base en vue notamment de privilégier les instruments les plus purs, en termes notamment de capacité d'absorption des pertes, la mise en place d'un provisionnement prospectif destiné à obtenir les effets du cycle économique, l'élaboration, sous réserve de faisabilité sur le plan comptable, d'un ratio de levier venant en complément, et non en substitution, du ratio actuel assis sur les encours pondérés. Les services de la Banque de France et de l'Autorité de contrôle prudentiel participent activement aux travaux menés en la matière en vue de trouver un équilibre optimal d'ici à la fin de l'année 2010, pour une mise en œuvre d'ici fin 2012.

- les évolutions institutionnelles en cours, en termes de supervision, vont contribuer à renforcer l'efficacité du contrôle des établissements de crédit et plus généralement de la supervision financière, micro et macro-prudentielle. Un système dual dont la mission fondamentale sera d'assurer la stabilité financière va être mis en place à compter de 2011, au niveau européen et au niveau national.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Entrée en vigueur du projet SURFI

A partir du 30 juin 2010, SURFI (Système Unifié de Rapport Financier) va succéder à BAFI, en vigueur depuis 1993, entraînant un changement majeur du système de collecte des informations auprès des agents financiers. L'objectif de SURFI est triple : il vise à harmoniser les reportings monétaires et bancaires adressés aux autorités de contrôle, à alléger la charge déclarative des établissements et à moderniser le format de déclaration en adoptant un nouveau standard informatique, le XBRL. L'instruction introductive 2009-02 du 19 juin 2009 relative à la mise en place de SURFI fixe le nouveau système de remise, les formats de tableaux et les seuils de remise associés. Dans les départements et les collectivités d'outre-mer, SURFI succède en partie aux conventions de place qui liaient les établissements de crédit ultra-marins à l'IEDOM et l'IEOM. Désormais, toutes les déclarations transiteront par le portail unique SURFI.

Protection des consommateurs

La récente création de l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) a notamment élargi son domaine de compétences à la protection du consommateur. Dans ce cadre, l'ACP et l'Autorité des marchés financiers (AMF) ont signé le 30 avril 2010 une convention pour instaurer un point d'entrée unique de l'ensemble des demandes du public en matière de banque, d'épargne et d'assurance, dénommé « Assurance Banque Epargne Info Service ».

Opérationnel à compter de juin 2010, ce point d'entrée unique se présente sous la forme d'un site internet <http://www.abe-infoservice.fr>, d'un accueil téléphonique et une adresse postale, mais exclut tout accueil physique. Il a vocation à informer et à orienter le public concernant les relations contractuelles et les démarches à effectuer. Le site internet publie la liste des acteurs et produits autorisés, alerte et met en garde le public contre les pratiques de certains établissements et offre enfin des conseils pratiques.

Fonds de résolution des défaillances bancaires

La Commission européenne propose que l'Union européenne se dote d'un réseau de fonds de résolution des défaillances bancaires financés par les banques afin que le contribuable ne subisse plus le coût du sauvetage du secteur bancaire. Cette proposition sera soumise à l'approbation du prochain Conseil européen des 16 et 18 juin prochain avant présentation au sommet du G20 de Toronto des 26 et 27 juin.

Le communiqué de la Commission est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/bank/crisis_management/index_fr.htm

Régions ultrapériphériques (RUP)

Le premier forum de l'ultrapériphérie européenne s'est tenu à Bruxelles les 27 et 28 mai 2010. Il fait suite à la conférence ministérielle sur les RUP de Las Palmas (Gran Canaria) du 7 mai 2010 avec présentation d'un Memorandum des Etats membres sur les RUP à l'horizon 2020.

De plus amples informations sur ce forum ainsi que l'étude sur « Les régions ultrapériphériques – régions d'Europe, d'atouts et d'opportunités » sont disponibles en téléchargement sur :

http://ec.europa.eu/regional_policy/conferences/rup2010/index_en.htm

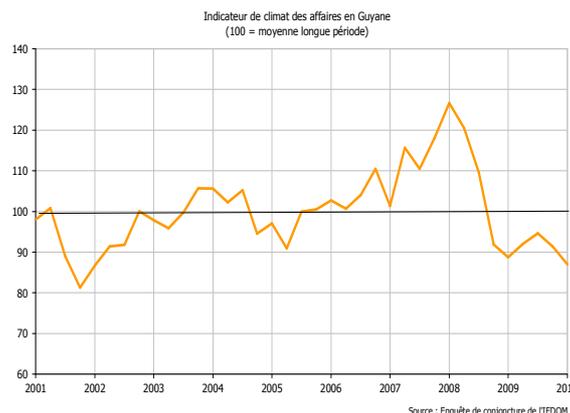
ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Le repli de l'activité économique en Guyane se poursuit au premier trimestre 2010

Alors que les entrepreneurs interrogés en fin d'année escomptaient une quasi-stabilisation de leur activité pour les premiers mois de l'année, la dégradation d'ensemble s'est poursuivie, sous l'effet notamment de la fermeture du pont du Larivot pendant presque tout le trimestre. L'Indicateur de climat des affaires (ICA) s'est dégradé au premier trimestre 2010 (-4,1 points) et demeure bien en dessous de sa moyenne de longue période. Cette dégradation s'explique presque exclusivement par la composante passée de l'ICA, et en particulier par les soldes relatifs à la trésorerie et à l'activité passées.

La consommation des ménages reste en berne sur le trimestre. La dégradation de l'investissement des entreprises se poursuit.

Pour le deuxième trimestre 2010, les entrepreneurs interrogés escomptent un retournement d'activité avec une amélioration de leurs volumes d'affaires. La réouverture du pont du Larivot, le 16 mars 2010, après 16 semaines de suspension de la circulation routière devrait permettre une reprise. La composante future de l'ICA est en hausse, sous l'effet d'une amélioration de la totalité des soldes relatifs au futur à l'exception d'une nette dégradation du solde concernant l'investissement.



Publication

Les **bulletins trimestriels de conjoncture économique, financière et bancaire** n° 142 et 143 portant sur le **premier trimestre 2010** seront prochainement disponibles. Vous pourrez vous les procurer directement en les téléchargeant sur notre nouveau site Internet www.iedom.fr ou par simple demande à l'adresse : ETUDES@iedom-guyane.fr. Vous pouvez vous abonner gratuitement à nos publications périodiques (bulletin trimestriel de conjoncture économique ou financière, lettre mensuelle...) au format PDF à la même adresse.

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Emploi

Le secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi, M. Laurent Wauquiez, est arrivé en Guyane le 1^{er} juin 2010 pour deux jours. Il a visité le Centre de Formation des Apprentis (CFA), puis a rencontré le Président du Conseil Régional, le maire de Cayenne et enfin le président du Conseil Général. Le lendemain, il a inauguré la nouvelle agence Pôle Emploi de la zone Collery à Cayenne et s'est rendu à Maripa-Soula pour s'entretenir avec des demandeurs d'emplois et visiter le Centre de Formation et d'animation (PREFOB). Avant de repartir, il a signé une convention « chantier d'insertion » à Matoury.

Le nombre de demandeurs d'emplois de catégorie A recensés par le Pôle Emploi recule au mois d'avril (-0,8 % en CVS, par rapport au mois précédent). Sur un an, le rythme décélère légèrement mais reste relativement soutenu : +7,5 % (en données brutes, après +10,4 % en avril 2009). En parallèle, le nombre d'offres d'emploi collectées baisse de 7,6 % en glissement annuel. Les hommes enregistrent une baisse plus importante (-698 demandeurs en moins sur un an). Les femmes restent les plus touchées puisqu'elles représentent 59 % des demandeurs d'emploi en Guyane, singulièrement la tranche d'âge des 25 à 49 ans (72 % des femmes recensées). Un demandeur d'emploi sur trois est inscrit à Pôle Emploi depuis plus d'un an.

Pôle Emploi a publié les résultats de son enquête annuelle sur les besoins en main-d'œuvre : il existe 2 100 employeurs potentiels envisageant de proposer 4 700 postes en Guyane en 2010. L'offre la plus importante est liée au BTP avec 237 postes de maçons, 164 de secrétaires, 117 d'agents de sécurité.

Aménagement

Le Président du Conseil Général et le maire de Roura ont lancé les travaux de renforcement de la route de Cacao le 5 mai 2010. D'un montant de 11 M€ (7,5 M€ financés par l'Etat dans le cadre du plan de relance, 1,75 M€ financés par la Région et 1,75 M€ par le Département). La nouvelle route devrait être achevée le 20 décembre 2010.

Le Conseil Général a lancé un appel d'offres afin d'aménager la piste de Camopi. Le chantier prévoit d'élaguer les environs de l'aérodrome et de bétonner la piste qui est actuellement en terre en partie recouverte d'herbe. Il devrait durer 7 mois pour une livraison à la fin de l'année. 800 rotations de pirogues sont prévues pour monter les sacs de ciment nécessaires.

Une étude a été menée en 2009 sur l'aménagement de la piste reliant Bélizon à Saül. Le cabinet de conseil mandaté aurait soumis quatre propositions d'aménagement : une première à 40 M€ pour une piste allégée qui ne serait pas utilisable par tous les temps ; une seconde à 87 M€ pour une piste forestière ; une troisième à 287 M€ pour une route départementale, celle-ci devant respecter des dimensions précises ; enfin une dernière proposition à 69 M€ qui comprendrait un aménagement évolutif avec un revêtement à la chaux. A toutes ces propositions, il faut ajouter 24 M€ pour le traitement des sols qui permettra l'utilisation de la piste toute l'année. Le cabinet indique que les travaux sont réalisables sur trois ans.

La commune de Montsinnéry-Tonnegrande a interdit l'accès au site de baignade de la crique Patate compte tenu des mauvais résultats d'analyse de l'eau. En même temps, les élus ont accepté le principe d'un projet d'aménagement dont le financement pourrait être assuré par un partenariat public-privé avec les professionnels du tourisme.

L'Epag a présenté son projet d'écoquartier Vidal situé sur la commune de Rémire-Montjoly. L'Etat propriétaire d'un terrain de 400 ha n'envisage son aménagement qu'à 50 % afin de conserver une grande partie de la qualité environnementale remarquable du site. Entre 1 500 et 2 000 logements sont prévus, mêlant logements collectifs et individuels, terrains nus et parcelles construites. L'écoquartier devra respecter des normes environnementales strictes avec des logements à faible consommation d'énergie, ou encore privilégier la marche et le vélo à l'utilisation de la voiture.

Spatial

Le 21 mai 2010, Ariane 5 a mis sur orbite les deux premiers satellites de l'année après trois reports depuis le 24 mars liés à des problèmes techniques. Il s'agit du satellite de télécommunication ASTRA-3B ainsi que du satellite de communication militaire allemand COMSATBw-2. C'était le 194^{ème} lancement d'une fusée Ariane, et le 50^{ème} pour une fusée Ariane 5.

L'opérateur et fournisseur de services américain Hughes Net a choisi Arianespace pour lancer le satellite Jupiter. D'un poids de 6,1 tonnes, il sera lancé au second trimestre 2012 par une Ariane 5 ECA (version lourde). Au 31 mai 2010, Arianespace avait lancé 279 satellites, soit plus de 50 % des satellites commerciaux actuellement en service dans le monde, et disposait d'un carnet de commandes représentant 23 lancements d'Ariane 5 et 17 de Soyouz.

Arianespace sera présent, du 6 au 10 juin 2010, à l'Assemblée Générale Annuelle de l'International Union of Aviation Insurers (IUAI), et son président Jean-Yves Le Gall en sera l'invité d'honneur.

Environnement

Le dossier de la concession minière de Camp Caïman n'est pas clos. Le Tribunal Administratif a, en effet, enjoint le préfet à se prononcer en trois mois sur la demande de Iamgold pour l'ouverture de travaux miniers. Après examen du dossier, il a annulé la décision du 12 décembre 2007 qui avait rejeté la demande d'autorisation de travaux de la société sur un site protégé.

La Communauté de communes du centre littoral (CCCL) va mettre en place des bornes de récupération des huiles usagées. Cette opération est financée à 80 % par l'ADEME et le FEDER (coût total indicatif : 160 000€). A cela il convient d'ajouter les coûts d'entretien et de fonctionnement des bornes évalués à 40 000 € par an. Une dizaine de bornes devraient être installées à Cayenne, principalement dans les stations services ainsi que chez les professionnels de l'automobile. Une autre borne sera ensuite installée dans chacune des autres villes de la Communauté de communes. Les huiles usagées seront ensuite envoyées vers des sites de traitement en métropole ou aux Antilles, étant donné qu'aucune structure de ce type n'existe en Guyane.

ACTUALITES REGIONALES

Suriname

Le 25 mai 2010 ont eu lieu les élections générales permettant d'élire les 51 députés de l'Assemblée Nationale ainsi que les 919 conseillers locaux. Le scrutin a été remporté par la coalition menée par l'ancien dictateur Desie Bouterse, la « Mega-Combinatie », avec 24 sièges sur les 51 disponibles. Mais l'avantage conféré par les urnes ne lui permet pas de diriger l'Assemblée Nationale, il lui faut donc faire alliance avec d'autres forces politiques. Des tractations sont en cours avec les leaders des coalitions A-Combinatie (7 sièges) et Volks Alliantie (6 sièges).

Guyana

Une délégation guyanaise menée par le Préfet Daniel Ferey s'est rendue à Georgetown afin de poser les bases d'une coopération. Elle a été reçue par le Président de la République, Bharrat Jagdeo. De nombreux thèmes ont été abordés comme le tourisme, la sécurité ou encore la protection de l'environnement. Une commission mixte internationale devrait voir le jour avant la fin de l'année et devrait se réunir une fois par an. Un consulat honoraire du Guyana à Cayenne a aussi été évoqué. Mais le principal point de désaccord reste la reconduite des Guyaniens de Guyane en situation irrégulière. Le Président s'est dit d'accord pour accueillir ceux qui ont purgé leur peine vis-à-vis de l'Etat français.

Le président de la CCI qui faisait partie de la délégation a pu se renseigner sur la culture du riz, un des secteurs phare au Guyana, alors qu'il est en nette récession en Guyane. Trois experts guyaniens devraient bientôt arriver en Guyane afin d'établir un plan de sauvetage de la filière.

LES INDICATEURS DE REFERENCE

	Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel	
Prix (Source : INSEE)	Prix à la consommation (avec tabac) – avril 2010 (Indice base 100 : année 1998)	120,4	- 0,2 %	- 0,2 %
Emploi (Sources : DDTEFP et ASSEDIC)	Demandeurs d'emploi (DEFM A) - à fin avril 2010 Nb de bénéf. d'alloc chômage (y.c. suspens) – A fin mars 2010	15 259 6 566	- 0,8 % + 0,4 %	+ 7,5 % + 19,0 %
RMI (Source : CAF)	Nombre de bénéficiaires - à fin avril 2010 Cumul 2010 des prestations nettes versées	10 506 21,6 M€	+ 1,3 %	- 4,6 % + 3,4 %
Commerce extérieur (Source : Douane)*	Exportations – avril 2010 Cumul 2010 Importations - avril 2010 Cumul 2010 Taux de couverture en cumul - à fin mars 2010	6,4 M€ 57,4 M€ 68,8 M€ 334,9 M€ 17,1 %	- 77,1 % - 34,8 %	- 31,9 % + 101,8 % + 0,6 % + 12,2 % + 7,6 points

LES SECTEURS D'ACTIVITE

Espace (Source : Arianespace)	Tirs effectués – à fin mai 2010 Rappel cumul à fin mai 2009	1 tirs Ariane 5 (2 satellites) 2 tirs Ariane 5 (4 satellites)
Riz (Sources : DAF Guyane et Douane)*	Production de riz (2 ^{ème} tranche 2009) Cumul année 2009 (1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranche) Exportations de riz (cumul à fin mars 2010)	7 048 tonnes (+ 17,8 % sur un an) 9 035 tonnes (- 6,9 % sur un an) 1 633 tonnes (- 33,6 % sur un an) pour 0,6 M€ (- 49,8 %)
BTP (Source : Ciments Guyanais)	Ventes de ciment – avril 2010 Cumul 2010	5 689 tonnes (- 8,2 % sur un an) 22 144 tonnes (- 23,5 % sur un an)
Pêche (Sources : IFREMER, DAM et Douane)*	Prises de crevettes (cumul à fin avril 2010) Exportations de crevettes (cumul à fin mars 2010)	396,5 tonnes (- 22,5 % sur un an) 212,7 tonnes (- 19,5 % sur un an)
Or (Source : Douane) *	Exportations d'or (cumul à fin mars 2010)	6,2 M€ (+ 44,6 % sur un an)
Bois (Source : ONF)	Grumes sorties de forêt (cumul à fin avril 2010)	12 518 m ³ (- 29,0 % sur un an)

* données provisoires – Récolte riz 1^{ère} tranche 2010 courant avril, données production 2010 non encore disponibles

PRINCIPAUX TAUX D'INTERÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)

ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2009	3,79%	JO du 11/02/09	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

TIBEUR (mai 2010)

Février	Mars	Avril	Mai	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3346%	0,3434%	0,3453%	0,3386%	0,4230%	0,6860%	0,9820%	1,2490%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

Février	Mars	Avril	Mai	Février	Mars	Avril	Mai
3,53%	3,47%	3,44%	3,14%	3,73%	3,67%	3,64%	3,34%

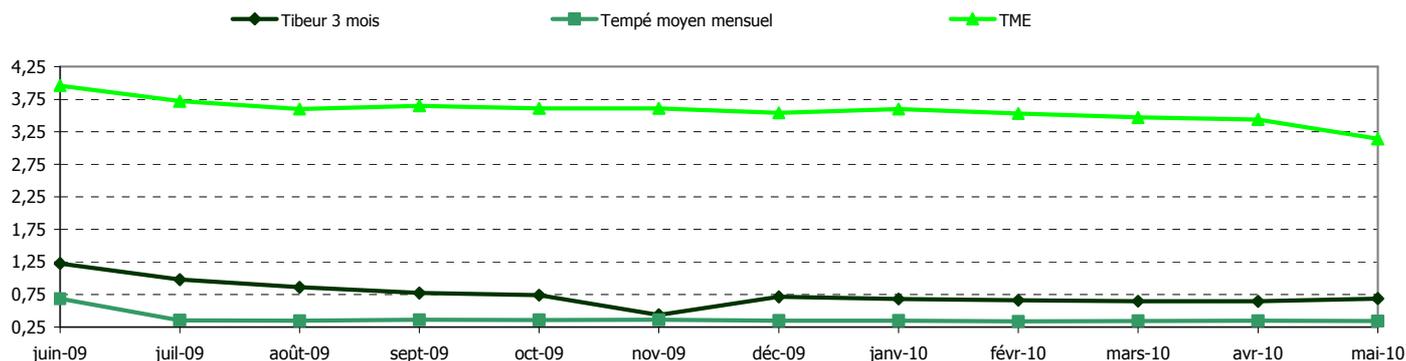
3,8

Taux de l'usure (applicable à partir du deuxième trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		6,29%			
Prêts à taux variable		5,72%			
Prêts relais		6,25%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,63%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts voyageurs hypothécaires		19,45%	Découverts en compte (1)		13,33%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,85%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

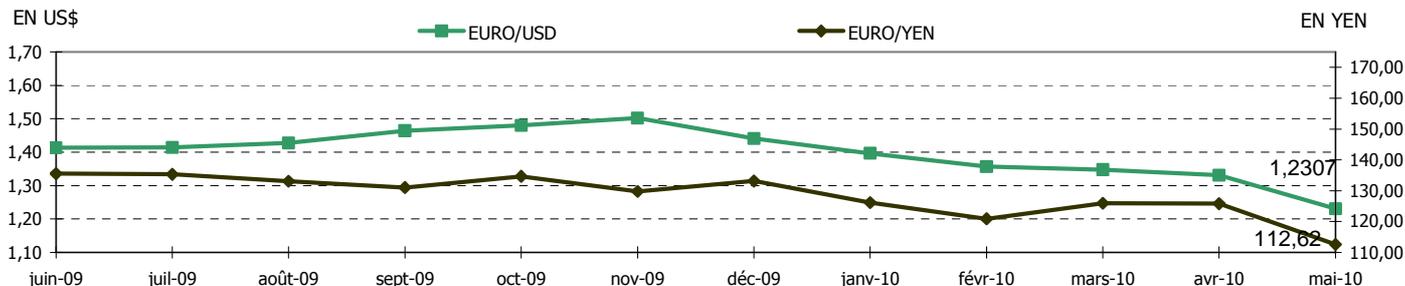
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2307	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,4552	EURO/SRD (Surinam)	3,37330
EURO/JPY (Japon)	112,6200	EURO/BWP (Botswana)	8,64270	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,19970
EURO/CAD (Canada)	1,2894	EURO/SCR (Seychelles)	15,3852	EURO/DOP (Rép. Dom.)	45,4324
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,84860	EURO/MUR (Maurice)	40,8832	EURO/BBD (La Barbade)	2,45780
EURO/SGD (Singapour)	1,7225	EURO/BRL (Brésil)	2,2343	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,81580
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,5905	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,18780	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2605,48	EURO/XCD (Dominique)	3,3180	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK